Barème TTC d'honoraires des Ventes

Tarif des commissions sur prix de vente net vendeur.

Quelque soit le prix de vente, les honoraires sur la transaction ne pourront être inférieurs à 6000€

Prix net vendeur	Honoraires*
jusqu'à 60 000 €	6000 €
De 60 001 € à 100 000 €	10 %
De 100 001 € à 150 000 €	9 %
De 150 001 € à 200 000 €	7 %
De 200 001 € à 250 000 €	6 %
De 250 001 € à 300 000 €	5.5 %
De 300 001 € à 400 000 €	5 %
400 000 € et plus	4.9 %

* Toutes les tranches sont cumulatives

Barème TTC d'honoraires des Locations

Tarifs des commissions de la location (Transaction)
- **Location à usage d'habitation**
8€TTC/m² (visite, constitution et rédaction de bail) + 3€TTC/m² (état des lieux)
- Location à usage commercial et professionnel
3 mois de loyer TTC pour le preneur

Avis de valeur et rédaction de bail

Avis de valeur
Gratuite avec prise de mandat et/ou
Forfait : Sur tout le département 250€ TTC + 50€ TTC frais de dépalcement
Soit 300€ TTC tout compris

Rédaction bail comemrcial
Frais de rédaction de bail pour porjet commercial : 300€ TTC